

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 18 août 2015

FPI FRONSAC ANNONCE LA NOMINATION DE JASON PARRAVANO AU POSTE DE CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE ET UN CHANGEMENT AU CONSEIL DES FIDUCIARES

Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN) Fiducie de Placement Immobilier Fronsac (« FPI Fronsac » ou « Fronsac ») annonce aujourd'hui que le conseil des fiduciaires a nommé Jason Parravano en remplacement de Patrick Bazinet comme chef de la direction financière à compter du 19 août 2015. M. Bazinet demeure cependant sur le conseil des fiduciaires et rejoint le comité de vérification. Les deux ont travaillé ensemble depuis mars 2015 pour assurer une transition harmonieuse. M. Parravano est un membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec et apporte avec lui une expérience en information financière et des contrôles internes de même que des structures de financement. Il compte un certain nombre d'années d'expérience avec un cabinet comptable de renommée internationale.

En outre, c'est avec regret que Fronsac a accepté la démission de Richard Laferrière comme membre du conseil des fiduciaires. M. Laferrière a été fiduciaire depuis juillet 2011 et a contribué à l'importante expansion que la fiducie a connue depuis cette date. Le conseil remercie sincèrement M. Laferrière pour les nombreuses années consacrées à son service et sa contribution à la réussite de Fronsac.

À propos de Fronsac - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux situés en bordure d'autoroutes ou de routes importantes et qui sont utilisés exclusivement pour l'exploitation de commerces de restauration rapide, de dépanneurs et de stations-services.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX ainsi que ses Entités de Service de Régulations, (au sens attribué à ce terme dans les politiques tel que défini dans la Politique de la Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation) n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jason Parravano au (450) 536-5328.